

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 02925
Numéro SIREN : 311 146 435
Nom ou dénomination : SODIGEMA

Ce dépôt a été enregistré le 11/04/2018 sous le numéro de dépôt 5188

1

BILAN - ACTIF

5188

DGFIP N° 2050 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU SODIGEMA		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		32 rue du Général Gallieni 93110 ROSNY SOUS BOIS		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		31114643500061		Néant		☐	
				Exercice N clos le,		30/09/2017	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB				
		Frais de développement *	CX				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	20 679	AG	20 679	
		Fonds commercial (1)	AH	838 469	AI		838 469
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP	2 884 958	AQ	2 606 228	278 729
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	790 210	AS	656 117	134 093
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 372 092	AU	929 031	443 060
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	189 803	CV		189 803
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	5 863	BE		5 863
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	122 804	BI		122 804
TOTAL (II)		BJ	6 224 882	BK	4 212 057	2 012 824	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnement	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	903 174	BU		903 174
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	163 087	BY		163 087
		Autres créances (3)	BZ	1 468 007	CA	324 394	1 143 612
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE		
		Disponibilités	CF	1 370 420	CG		1 370 420
			CH	50 872	CI		50 872
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CJ	3 955 561	CK	324 394	3 631 166	
	TOTAL (III)	CW					
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CM					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CN					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CO	10 180 443	1A	4 536 452	5 643 991	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CP					
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU SODIGEMA		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 190 000.....)			DA	190 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	146 936	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	19 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	150 130	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	247 615	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	753 682	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	231 051	
	Provisions pour charges			DQ	267 077	
	TOTAL (III)			DR	498 128	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	686 274	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	73	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	3 274 059	
	Dettes fiscales et sociales			DY	420 811	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	2 295	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	8 667	
TOTAL (IV)			EC	4 392 180		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	5 643 991		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	4 317 214
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	28 011	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU SODIGEMA										Néant ☐ *		
		Exercice N										
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	20 970 444	FB		FC	20 970 444				
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF					
		services *	FG	438 291	FH		FI	438 291				
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	21 408 735	FK		FL	21 408 735				
	Production stockée*						FM					
	Production immobilisée*						FN					
	Subventions d'exploitation						FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	80 490				
	Autres produits (1) (11)						FQ	18 539				
							FR	21 507 765				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	15 391 970				
	Variation de stock (marchandises)*						FT	149 850				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	11 448				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	2 627 201				
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	228 483				
	Salaires et traitements*						FY	1 614 408				
	Charges sociales (10)						FZ	445 747				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	354 337				
			- dotations aux provisions*				GB					
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	19 853			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD					
	Autres charges (12)						GE	10 505				
							GF	20 853 806				
						GG	653 958					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)												
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)							GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)							GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	3 749			
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM				
	Différences positives de change							GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO				
							GP	3 749				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	8 005			
	Différences négatives de change							GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT				
							GU	8 005				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)										GV	(4 255)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)										GW	649 703	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU SODIGEMA		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	1 118	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	7 500	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	37 098	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	45 716	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	96 675	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	7 121	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	273 846	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	377 643	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(331 926)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	18 548	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	51 613	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	21 557 231	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	21 309 615	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	247 615	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	20 498
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	78 532
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	786
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives			A6	obligatoires A9
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels joindre en annexe) : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le			Exercice N	
	Voir état annexe				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 5 643 991 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 247 616 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 15/01/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques .

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les frais accessoires, et autres droits et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation sont comptabilisés en charges.

L'application des règlements 2002-10 et 2004-06, n'a conduit à opérer aucune décomposition d'immobilisations.

Conformément à l'avis 2005-D du Comité d'urgence du CNC, les durées d'amortissement des immobilisations non décomposables à l'origine retenues sont les durées d'usage.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits et autres taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, de manutention et autres frais accessoires. Les rabais commerciaux, remises et escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entrée, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

Règles et méthodes

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise SASU SODIGEMA, prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 95 758 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 71 422 euros) a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel – CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Fonds commercial	838 470			838 470
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 680			20 680
Immobilisations incorporelles	859 149			859 149
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 884 958			2 884 958
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	791 235	1 085	2 109	790 211
– Installations générales, agencements aménagements divers	1 046 784	42 690	21 475	1 067 999
– Matériel de transport	109 467	29 383	9 899	128 950
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	175 143			175 143
Immobilisations corporelles	5 007 587	73 158	33 483	5 047 261
– Participations évaluées par mise en				
– Autres participations	122 603	67 200		189 803
– Autres titres immobilisés	5 864			5 864
– Prêts et autres immobilisations financières	188 005		65 200	122 805
Immobilisations financières	316 471	67 200	65 200	318 471
ACTIF IMMOBILISE	6 183 208	140 358	98 683	6 224 882

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2017
Éléments achetés	838 470
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	838 470

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 847	1 833		20 680
Immobilisations incorporelles	18 847	1 833		20 680
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 462 301	143 927		2 606 228
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	611 682	46 545	2 109	656 118
- Installations générales, agencements aménagements divers	684 764	88 068	21 475	751 357
- Matériel de transport	35 666	27 370	2 777	60 258
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	70 822	46 595		117 417
Immobilisations corporelles	3 865 235	352 505	26 362	4 191 378
ACTIF IMMOBILISE	3 884 082	354 338	26 362	4 212 058

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 804 772 euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	122 805		122 805
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	163 087	163 087	
Autres	1 468 007	1 468 007	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	50 872	50 872	
Total	1 804 772	1 681 967	122 805
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients – factures à établir	2 040
FAE SCAPNOR	143 095
Fournisseurs – rrr à obtenir	16 038
AAR SCAPNOR	103 304
Etat – produits à recevoir	71 422
Associés – intérêts courus	3 749
Total	339 649

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 190 000,00 euros décomposé en 200 titres d'une valeur nominale de 950,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	200	950,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	200	950,00

Notes sur le bilan

Provisions pour risques et charges

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	261 380	6 769	37 098		231 051
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts		267 077			267 077
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	261 380	273 846	37 098		498 128
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		273 846	37 098		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 392 181 euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	28 011	28 011		
– à plus de 1 an à l'origine	658 263	583 297	74 966	
Emprunts et dettes financières divers	73	73		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 274 059	3 274 059		
Dettes fiscales et sociales	420 811	420 811		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	2 296	2 296		
Produits constatés d'avance	8 667	8 667		
Total	4 392 181	4 317 215	74 966	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	500 000			
Emprunts remboursés sur l'exercice	121 162			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	99 924
FNP SCAPNOR	52 166
Intérêts courus	73
Dettes provis. pr congés à payer	103 753
Prov.prime annuelle	66 357
Charges sociales s/congés à payer	36 599
Prov. charges soc. s/prime annuelle	23 408
Charges sociales – charges à payer	3 710
Etat – autres charges à payer	40 114
Total	426 104

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	50 872
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	50 872

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	8 667
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	8 667

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 68.859 euros

Garanties emprunts bancaires

Crédit coopératif : nantissement du fonds de commerce (reste à rembourser au 30/09/2017 : 116.431 €).

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

Depuis l'exercice ouvert au 01/10/2014, la société SASU SODIGEMA est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL SODIMAGG.

AUDIT CERTIFICATION D'ENTREPRISE - SARL A.C.D.E.

74 Avenue de Thiès B.P. 65173 - 14075 CAEN CEDEX 5

Société de commissaire aux comptes représentée par Jean Luc PAPIN

**SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
DU BERRY ET DE L'ORLEANAIS – S.E.B.O.**

50 Boulevard Alexandre Martin – 45000 ORLEANS

Société de commissaire aux comptes représentée par Odile MAROTTE

SODIGEMA

Société par Actions Simplifiée
au capital de 190 000 euros

Siège social

32 rue du Général Gallieni

93110 ROSNY SOUS BOIS

- - - - -

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

SODIGEMA
SAS au capital de 190 000 €
Siège social : 32 rue du Général Gallieni
93110 ROSNY SOUS BOIS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 30/09/2017

A l'Associée Unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS SODIGEMA relatifs à l'exercice clos le 30/09/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS SODIGEMA à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

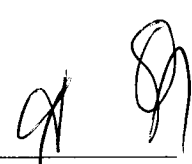
Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/10/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne :

- la méthode de valorisation et de détermination des stocks ;
- l'approche et l'estimation des provisions pour risques prud'homaux et fiscaux ;
- le contrôle des procédures et de validation du chiffre d'affaires.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Associée Unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'Associée Unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS SODIGEMA à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société¹ à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Caen et Orléans, le 14 Mars 2018

Les Commissaires aux comptes

A.C.D.E.

Jean-Luc PAPIN

S.E.B.O.

Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux
Comptes
du Berry et de l'Orléanais

Odile MAROTTE

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/17	Net au 30/09/16
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	20 680	20 680		1 833
Fonds commercial	838 470		838 470	838 470
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	2 884 958	2 606 228	278 730	422 657
Installations techniques, matériel et outillage	790 211	656 118	134 093	179 553
Autres immobilisations corporelles	1 372 092	929 032	443 060	540 141
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	189 803		189 803	122 603
Autres titres immobilisés	5 864		5 864	5 864
Prêts				65 200
Autres immobilisations financières	122 805		122 805	122 805
ACTIF IMMOBILISE	6 224 882	4 212 058	2 012 825	2 299 126
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	903 174		903 174	1 053 024
Créances				
Clients et comptes rattachés	163 087		163 087	120 386
Autres créances	1 468 007	303 147	1 164 860	737 466
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 370 420		1 370 420	1 065 495
Charges constatées d'avance	50 872		50 872	18 893
ACTIF CIRCULANT	3 955 561	324 394	3 631 167	2 995 264
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	10 180 443	4 536 452	5 643 991	5 294 390

Bilan

	Net au 30/09/17	Net au 30/09/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	190 000	190 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	146 936	146 936
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	19 000	19 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	150 131	127 281
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	247 616	22 849
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	753 683	506 067
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	231 051	261 380
Provisions pour charges	267 077	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	498 128	261 380
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	686 274	624 359
Emprunts et dettes financières diverses	73	592 760
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 274 059	2 866 604
Dettes fiscales et sociales	420 811	427 262
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 296	5 957
Produits constatés d'avance	8 667	10 000
DETTES	4 392 181	4 526 943
Ecarts de conversion – Passif		
TOTAL PASSIF	5 643 991	5 294 390

Compte de Résultat

	30/09/17	%	30/09/16	%	Abs.(M)	Abs.(%)
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Ventes de marchandises	20 970 444	97,95	19 384 222	98,78	1 586 222	8,18
Production vendue	438 291	2,05	239 922	1,22	198 370	82,68
Chiffre d'affaires	21 408 736	100,00	19 624 144	100,00	1 784 592	9,09
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Reprises provisions (amort), autres produits	99 030	0,46	44 107	0,22	54 923	124,52
Total des produits d'exploitation	21 507 765	100,46	19 668 251	100,22	1 839 514	9,35
CHARGES D'EXPLOITATION						
Achats de marchandises	15 391 970	71,90	14 688 161	74,85	703 809	4,79
Variation de stock (m/ses)	149 850	0,70	-376 571	-1,92	526 421	-139,79
Achats de m.p & aut.approv.	11 448	0,05	9 534	0,05	1 915	20,08
Variation de stock (m.p.)			4 095	0,02	-4 095	-100,00
Autres achats & charges externes	2 627 201	12,27	2 597 127	13,23	30 074	1,16
Impôts, taxes et vers. assim.	228 484	1,07	262 964	1,34	-34 480	-13,11
Salaires et Traitements	1 614 409	7,54	1 455 218	7,42	159 191	10,94
Charges sociales	445 748	2,08	425 340	2,17	20 408	4,80
Amortissements et provisions	374 191	1,75	355 808	1,81	18 383	5,17
Autres charges	10 506	0,05	6 439	0,03	4 067	63,16
Total des charges d'exploitation	20 853 806	97,41	19 428 114	99,00	1 425 692	7,34
RESULTAT D'EXPLOITATION	653 959	3,05	240 137	1,22	413 822	172,33
Produits financiers	3 749	0,02	18		3 731	NS
Charges financières	8 005	0,04	17 420	0,09	-9 415	-54,05
Résultat financier	-4 256	-0,02	-17 402	-0,09	13 146	-75,54
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	649 703	3,03	222 735	1,14	426 968	191,69
Produits exceptionnels	45 717	0,21	35 856	0,18	9 861	27,50
Charges exceptionnelles	377 643	1,76	240 162	1,22	137 481	57,25
Résultat exceptionnel	-331 926	-1,55	-204 306	-1,04	-127 621	62,47
Participation des salariés	18 548	0,09			18 548	
Impôts sur les bénéfices	51 613	0,24	-4 420	-0,02	56 033	NS
RESULTAT DE L'EXERCICE	247 616	1,16	22 849	0,12	224 766	983,68



Règles et méthodes

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 5 643 991 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 247 616 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 15/01/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les frais accessoires, et autres droits et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation sont comptabilisés en charges.

L'application des règlements 2002-10 et 2004-06, n'a conduit à opérer aucune décomposition d'immobilisations.

Conformément à l'avis 2005-D du Comité d'urgence du CNC, les durées d'amortissement des immobilisations non décomposables à l'origine retenues sont les durées d'usage.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits et autres taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, de manutention et autres frais accessoires. Les rabais commerciaux, remises et escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entrée, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

Règles et méthodes

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise SASU SODIGEMA, prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 95 758 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 71 422 euros) a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel – CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Fonds commercial	838 470			838 470
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 680			20 680
Immobilisations incorporelles	859 149			859 149
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 884 958			2 884 958
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	791 235	1 085	2 109	790 211
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 046 784	42 690	21 475	1 067 999
- Matériel de transport	109 467	29 383	9 899	128 950
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	175 143			175 143
Immobilisations corporelles	5 007 587	73 158	33 483	5 047 261
- Participations évaluées par mise en				
- Autres participations	122 603	67 200		189 803
- Autres titres immobilisés	5 864			5 864
- Prêts et autres immobilisations financières	188 005		65 200	122 805
Immobilisations financières	316 471	67 200	65 200	318 471
ACTIF IMMOBILISE	6 183 208	140 358	98 683	6 224 882

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2017
Éléments achetés	838 470
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	838 470

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 847	1 833		20 680
Immobilisations incorporelles	18 847	1 833		20 680
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 462 301	143 927		2 606 228
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	611 682	46 545	2 109	656 118
– Installations générales, agencements aménagements divers	684 764	88 068	21 475	751 357
– Matériel de transport	35 666	27 370	2 777	60 258
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	70 822	46 595		117 417
Immobilisations corporelles	3 865 235	352 505	26 362	4 191 378
ACTIF IMMOBILISE	3 884 082	354 338	26 362	4 212 058

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 804 772 euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	122 805		122 805
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	163 087	163 087	
Autres	1 468 007	1 468 007	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	50 872	50 872	
Total	1 804 772	1 681 967	122 805
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients – factures à établir	2 040
FAE SCAPNOR	143 095
Fournisseurs – rrr à obtenir	16 038
AAR SCAPNOR	103 304
Etat – produits à recevoir	71 422
Associés – intérêts courus	3 749
Total	339 649

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 190 000,00 euros décomposé en 200 titres d'une valeur nominale de 950,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	200	950,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	200	950,00

Notes sur le bilan

Provisions pour risques et charges

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	261 380	6 769	37 098		231 051
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts		267 077			267 077
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	261 380	273 846	37 098		498 128
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		273 846	37 098		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 392 181 euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	28 011	28 011		
– à plus de 1 an à l'origine	658 263	583 297	74 966	
Emprunts et dettes financières divers	73	73		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 274 059	3 274 059		
Dettes fiscales et sociales	420 811	420 811		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	2 296	2 296		
Produits constatés d'avance	8 667	8 667		
Total	4 392 181	4 317 215	74 966	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	500 000			
Emprunts remboursés sur l'exercice	121 162			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	99 924
FNP SCAPNOR	52 166
Intérêts courus	73
Dettes provis. pr congés à payer	103 753
Prov.prime annuelle	66 357
Charges sociales s/congés à payer	36 599
Prov. charges soc. s/prime annuelle	23 408
Charges sociales – charges à payer	3 710
Etat – autres charges à payer	40 114
Total	426 104

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	50 872
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	50 872

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	8 667
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	8 667

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 68.859 euros

Garanties emprunts bancaires

Crédit coopératif : nantissement du fonds de commerce (reste à rembourser au 30/09/2017 : 116.431 €).

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

Depuis l'exercice ouvert au 01/10/2014, la société SASU SODIGEMA est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL SODIMAGG.

SODIGEMA
Société par Actions Simplifiée au capital de 190 000 euros
Siège Social : ROSNY SOUS BOIS (Seine-Saint-Denis),
32/34 rue Gallieni,

311 146 435 RCS BOBIGNY

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS

LE 30 SEPTEMBRE 2017 SOUMISE A L'ASSOCIEE

UNIQUE EN DATE DU 21 MARS 2018

(Article L.232-23, alinéa I-2° du Code de Commerce)

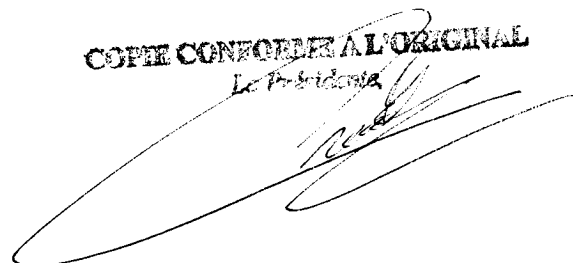
AFFECTATION DU RESULTAT

Nous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 247 615,81 € de la manière suivante :

- à l'associée unique, à titre de dividendes.....	247 000,00 €
- le solde au poste « autres réserves »	615,81 €

TOTAL égal au bénéfice de l'exercice	247 615,81 €

Le dividende au titre de l'exercice est ainsi fixé à 1 235 € par action. Il sera mis en paiement à l'issue des décisions de l'associée unique.

COPIE CONFORME A L'ORIGINAL
Le Président


SODIGEMA
Société par Actions Simplifiée au capital de 190 000 euros
Siège Social : ROSNY SOUS BOIS (Seine-Saint-Denis),
32/34 rue Gallieni,

311 146 435 RCS BOBIGNY

**TEXTE DE LA DECISION CONCERNANT L'AFFECTATION DU
RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017 ADOPTÉE PAR
L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 21 MARS 2018**

(Article L.232-23, alinéa 1-2° du Code de Commerce)

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 247 615,81 € de la manière suivante :

- à l'associée unique, à titre de dividendes.....	247 000,00 €
- le solde au poste « autres réserves »	615,81 €

TOTAL égal au bénéfice de l'exercice	247 615,81 €

Le dividende au titre de l'exercice est ainsi fixé à 1 235 € par action. Il est mis en paiement ce jour.

L'associée unique rappelle que les dividendes versés au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	Dividendes éligibles à l'abattement	Dividendes non éligibles
30.09.2016	Néant	Néant
30.09.2015	670 000 €	Néant
30.09.2014	283 000 €	Néant

COPIE CONFORME A L'ORIGINAL

Le 21/03/2018
